

**COLLOQUE SUR
LES SŒURS D'ÉCOLE EN ALSACE
16 octobre 2009**

Ouverture

Monsieur le Doyen de la Faculté de théologie,
Madame la Supérieure Générale des Sœurs de la Divine Providence de
Ribeauvillé,
Mesdames et Messieurs les Intervenants,
Mes sœurs, Mesdames et Messieurs,

Parmi les découvertes les plus étonnantes que j'ai faites à mon arrivée en Alsace figure sans conteste l'existence de sœurs enseignant dans les écoles publiques.

Que des sœurs enseignent les matières profanes dans les institutions de leur congrégation, cela semble aller de soi. Mais que des religieuses soient présentes dans l'école publique, appelée dans le reste de la France « école laïque », cela paraît inimaginable de ce côté-ci des Vosges !

Pourtant, les religieuses ont appartenu au paysage des écoles primaires de la France entière au XIX^{ème} siècle, avant que les lois laïques ne les en chassent. Cependant, dans mon village de Lorraine, j'ai eu la chance de profiter de l'école des sœurs, préparatoire à l'entrée à l'école primaire : je suis très reconnaissant à ces sœurs de nous avoir donné nos premiers cours de lecture. Cette gratitude, je vous l'exprime aujourd'hui à vous, Sœurs de Ribeauvillé !

C'est la raison pour laquelle j'ai spontanément donné mon adhésion à l'idée d'un colloque consacré aux sœurs d'école en Alsace au moment même où les dernières d'entre elles prennent la retraite professionnelle. Il me paraît important de forger la mémoire de leur action éducative : les contributions que nous allons entendre et les publications qui en résulteront constitueront de précieux outils au service de cette mémoire.

Alors que nous avons trop souvent, dans un passé récent de l'histoire de notre pays, connu les affres de la guerre scolaire, opposant les tenants de l'école des curés à ceux de l'école laïque, comment ne pas nous réjouir de la situation si particulière qui a été celle de l'Alsace, marquée par la paix scolaire. Songeons qu'il n'y a pas si longtemps, les sœurs de Ribeauvillé assuraient, dans la même ville de Haguenau, la direction de l'Institution Sainte-Philomène et celle d'une importante école primaire publique... Il y avait là complémentarité, bien plus que concurrence.

Plusieurs congrégations ont formé et envoyé des sœurs dans les écoles publiques d'Alsace, à la demande des maires. Il y eut des sœurs de la Doctrine, des chanoinesses de Notre-Dame et aussi, ne l'oublions pas, des frères de Matzenheim. Mais ce furent surtout les sœurs de la Providence qui ont massivement investi les écoles publiques aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : sœurs de Portieux, sœurs de Saint-Jean de Bassel et sœurs de Ribeauvillé. Ce sont elles aussi qui le quittent en dernier.

Le présent colloque va détailler quelques aspects de l'histoire de cette présence religieuse en milieu scolaire :

16/10/2009

- M. Dinet nous parlera de l'éducation des filles, longtemps négligée chez nous et encore trop souvent bâclée dans certaines parties du monde ;
- M. Hiebel nous présentera les particularités du statut scolaire local ;
- M. Muller traitera la période particulière de la première annexion allemande, pendant laquelle les sœurs de Ribeauvillé ont acquis leur réputation de promotrices de la francophilie ;
- M. Grandhomme traitera de la période tragique de la seconde annexion, lorsque les sœurs furent brutalement chassées des écoles. C'est M. le chanoine Epp, grand spécialiste de cette période, qui avait accepté de la traiter. Il est malheureusement décédé au cours de l'été et nous lui rendons aujourd'hui l'hommage qu'il mérite ;
- M. Igersheim retracera les péripéties de la présence congréganiste dans les écoles ;
- Enfin, M. Luc Perrin nous éclairera sur une sortie de l'école essentiellement due à la raréfaction des effectifs des religieuses, mais aussi à d'autres facteurs qu'il lui appartiendra de désigner.

Sans plus tarder, laissons la parole à ces intervenants. Qu'ils nous introduisent dans la grande aventure des sœurs d'école en Alsace !

+ Jean-Pierre GRALLET
Archevêque de Strasbourg